



Le préfet de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au **plan départemental d'alerte météorologique**, décide la mise en place de

## L'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU ORANGE

pour le phénomène **CANICULE** dans le département de la Charente **le lundi 6 juillet 2026 à compter de 12 heures.**

**Situation actuelle** : La hausse des températures observée depuis la fin de la semaine passée se poursuit, tant en journée que durant la nuit.

**Evolution prévue** : Les températures minimales et maximales sont en hausse sur le département. Dès dimanche, elles avoisineront les 36 °C, voire localement 37 °C.

Les minimales de la nuit prochaine s'échelonneront entre 17 °C et 21 °C ; les maximales pourront atteindre 36 °C à 38 °C, voire localement 39 °C, dans la journée de lundi.

Elles continueront de monter dans la nuit de lundi à mardi, ainsi que sur la journée de mardi où des températures maximales de 38 °C à 40 °C pourront être observées.

Ces températures élevées associées justifient un passage en vigilance orange.

### ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

#### → MAIRIE ←

**Il est demandé aux maires** de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'avertir les organisateurs des manifestations de plein air prévues dans leur commune et, en cas de nécessité les interdire ;
- d'évacuer, en cas de nécessité, les chapiteaux, tentes et structures (CTS) ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- d'interdire des voies de circulation s'il le juge nécessaire ;
- d'informer la population des conseils de comportements ci-après.

#### → SERVICES DE L'ÉTAT ET PARTENAIRES ←

**Il est demandé aux services** de :

- mobiliser les moyens propres à remplir les missions prévues par les dispositions ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur » ;
- désigner un représentant prêt à rejoindre le centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture en cas de demande ;
- informer leurs agents et la population des conseils de comportements ci-après.

## CONSEILS DE COMPORTEMENT

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Limitez vos activités physiques et sportives
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie
- Pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

## Vous pouvez vous tenir informés des évolutions

### De la situation météorologique

- sur le site [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)
- au 05 67 22 95 00

### De la situation sanitaire

- sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)
- au 0 800 06 66 66

À Angoulême, le 5 juillet 2026

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef du service interministériel  
de défense et de protection civiles

Pierre GÉ